

# **Annexe I**

## **Référentiel des activités professionnelles**

### **Référentiel de certification**

---

---

## Référentiel des activités professionnelles

### 1 - Au plan général :

#### a) Familles professionnelles et branches dans lesquelles l'activité se situe :

Ensemble des activités d'élaboration ou de transformations ou de traitements réalisées dans des industries de procédé mettant en jeu des principes physico-chimiques complexes qui contribuent, à partir d'une matière d'œuvre brute ou ouvragée, à la fabrication de produits propres à l'usage.

Ces activités se réalisent sur des installations :

- d'importance variable selon les dimensions et la nature des avant produits utilisés et des produits obtenus ;
- automatisées ou non ;
- mettant en œuvre un processus se déroulant en continu ou en discontinu.

#### b) Description sommaire de l'activité :

Le titulaire de ce Brevet Professionnel maîtrise dans son champ professionnel, les procédés, les méthodes et les moyens utilisés ; il est capable de s'adapter à d'autres postes de travail ; il est ouvert à l'évolution des techniques. Ses compétences professionnelles lui permettent, après formation, d'envisager une évolution possible vers les fonctions de technicien ou d'agent de maîtrise.

### 2 - Au plan particulier de l'activité professionnelle :

Pour exercer son activité, le titulaire de ce Brevet Professionnel individuellement et/ou en équipe

- en mettant en œuvre les compétences en mathématiques et en sciences et les compétences en communication et en expression nécessaires ;
- en respectant les règles d'hygiène et de sécurité ;
- en recherchant les conditions optimales de qualité de productivité et de moindre coût ;
- sur des installations de production par procédés ;
- à partir d'informations spécifiques ;
- en assumant les responsabilités qui lui sont confiées

doit être capable de :

- MAÎTRISER la technologie des procédés, les paramètres mis en jeu dans les différentes phases ainsi que le contenu des postes de travail ;
- EXPLOITER ET PILOTER une installation de production de sa spécialité en assurant l'élaboration et/ou la transformation et/ou le traitement de la matière d'œuvre et le transfert des produits ;
- PARTICIPER à l'optimisation de la production ;
- ANALYSER ET INTERPRETER l'évolution de la marche des installations, de la qualité, de la compétitivité des produits ;
- CONTRIBUER à l'évolution des installations des modes opératoires, de la qualité et de la compétitivité des produits ;
- PARTICIPER à la maintenance des installations ;
- PARTICIPER à l'animation de l'équipe de travail.

### **3 - Au plan des fonctions et activités professionnelles :**

Les activités professionnelles du titulaire du Brevet Professionnel "Pilote d'installations de production par procédés" sont centrées sur l'exploitation et le pilotage du processus de fabrication, sur la gestion de la production et des moyens mis en œuvre. Ces activités se structurent autour des fonctions suivantes :

- Information – Communication :

- recherche de l'information nécessaire ;
- préparation des informations à transmettre ;
- transmission des informations ;
- dialogue avec des bases de données ;
- échanges avec les différents partenaires ;
- participation à des groupes de travail.

- Préparation de la production :

- préparation de l'outil de fabrication, des moyens et des instruments de mesure ;
- démontage montage et positionnement des outillages ;
- adaptation aux contraintes de l'environnement immédiat.

- Production :

- mise en route conduite et arrêt de l'installation ;
- optimisation du niveau et de la qualité de la production dans un cadre pré-défini ;
- mise en œuvre d'actions correctives adaptées aux dysfonctionnements et aux dérives ;
- participation à des essais de nouveaux produits, de nouveaux outillages, de nouveaux procédés.

- Contrôle :

- contrôle des avant-produits et des produits ;
- diagnostics des cas de non conformité des avant-produits et des produits ;
- contrôle de l'état de l'installation et des outillages ;
- contrôle du fonctionnement et du réglage des appareils de mesure ;
- détection des cas de dérive ;
- contrôle de l'environnement et de la pollution.

- Gestion :

- analyse des résultats techniques et économiques de la fabrication ;
- suivi des stocks des avant-produits et des produits ;
- gestion des outillages et des produits consommables ;
- adaptation de la fabrication en fonction de critères donnés ;
- participation à l'organisation du travail ;
- participation à la programmation des interventions.

- Amélioration :

- analyse et comparaison de cycles de production ;
- élaboration de propositions d'amélioration.

- Maintenance :

- réalisation des opérations de maintenance pré-définies ;
- participation à l'élaboration de diagnostics ;
- participation à des interventions de maintenance pré-définies.